

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20130328-2013_A017-DE
Date de télétransmission : 08/04/2013
Date de réception préfecture : 08/04/2013



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



communauté du
PAYS D'AIX
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 28 MARS 2013
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2013_A017

OBJET : Institution - Désignation au sein des commissions spécialisées de la C.P.A. – Désignation des délégués de la Commune de Vitrolles

Le 28 mars 2013, le Conseil de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle Reine Jeanne à Ventabren, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 22 mars 2013, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse - AGARRAT Henri - AGOPIAN Jacques - ALBERT Guy - AMIEL Michel - ARNAUD Christian - BARBAT-BLANC Odile - BARRET Guy - BAUTZMANN Marcel - BELLUCCI Angélique - BENNOUR Dabha - BENON Charlotte - BLAIS Jean-Paul - BONFILLON Jean - BORDET André - BOULAN Michel - BOUTILLOT Guy - BOYER Michel - BRAMOULLÉ Gérard - BUCCI Dominique - BUCKI Jacques - BURLE Christian - CANAL Jean-Louis - CHARDON Robert - CHARRIN Philippe - CHAZEAU Maurice - CHEVALIER Eric - CHORRO Jean - CIOT Jean-David - CRISTIANI Georges - CURINIER Erick - DAVENNE Chantal - DELAVET Christian - DELOCHE Gérard - DEMENGE Jean - DESCLOUX Odette - DEVESA Brigitte - DUFOUR Jean-Pierre - DUPERREY Lucien - FERAUD Jean-Claude - FERAUD Pierre - FILIPPI Claude - FOUQUET Robert - GACHON Loïc - GARCIA Daniel - GARÇON Jacques - GASCUEL Jean - GERACI Gérard - GERARD Jacky - GROSSI Jean-Christophe - GUEZ Daniel - GUINIERI Frédéric - HAMARD-OULMI Nadira - JOUVE Mireille - LAFON Henri - LAGIER Robert - LARNAUDIE Patricia - LEGIER Michel - LICCIA Marcel - LONG Danielle - LOUIT Christian - MANCIEL Joël - MARTIN Régis - MAURET Jacques - MAURICE Jany - MERGER Reine - MICHEL Claude - MICHEL Marie-Claude - MOHAMMEDI Amaria - MONDOLONI Jean-Claude - MOUGIN Jacques - MOYA Patrick - MUSSET Alain - ORCIER Annie - PAOLI Stéphane - PATOT Gérard - PERRIN Jean-Claude - PIN Jacky - POITOU Frédéric - PORTE Henri-Michel - QUARANTA Alain - RIVET-JOLIN Catherine - RIVORY Olivia - ROUGIER Jacques - ROUSSEL Jacques - SANTAMARIA Danielle - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - SILVESTRE Catherine - SLISSA Monique - SUSINI Jules - TAULAN Francis - VALETA Marie-José - VENEL Gérard - VEYRUNES Bernard - VILLEVIEILLE Robert

Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : BABULEAUD Jean-Pierre suppléé par GRANIER Michel - GOUIRAND Daniel suppléé par CHALLIER Antoinette - MALLET Raymond suppléé par AUBERT Jean-Luc - ROVARINO Isabelle suppléée par MENGEAUD Julien

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales : AMAROUCHE Annie donne pouvoir à HAMARD-OULMI Nadira - BERNARD Christine donne pouvoir à SILVESTRE Catherine - BONTHOUX Odile donne pouvoir à CHEVALIER Eric - BRAMI Héliot donne pouvoir à GARÇON Jacques - BRUNET Danièle donne pouvoir à MERGER Reine - CASSAN René donne pouvoir à ROUSSEL Jacques - CONTE Marie-Ange donne pouvoir à FERAUD Pierre - DAGORNE Robert donne pouvoir à BURLE Christian - DECARA Yannick donne pouvoir à PAOLI Stéphane - DI CARO Sylvaine donne pouvoir à GERACI Gérard - DILLINGER Laurent donne pouvoir à CHAZEAU Maurice - FENESTRAZ Martine donne pouvoir à DELOCHE Gérard - GALLESE Alexandre donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard - GARNIER Eliane donne pouvoir à SLISSA Monique - GUINDE André donne pouvoir à AGOPIAN Jacques - JAUME Emmanuelle donne pouvoir à MAURET Jacques - JOISSAINS Sophie donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - JONES Michèle donne pouvoir à LARNAUDIE Patricia - MARTIN Richard donne pouvoir à ORCIER Annie - MATAS Henri donne pouvoir à BENNOUR Dabha - MOINE Anne donne pouvoir à PIN Jacky - MORBELLI Pascale donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude - NELIAS Mireille donne pouvoir à GARCIA Daniel - NICOLAOU Jean-Claude donne pouvoir à CIOT Jean-David - OLLIVIER Arlette donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe - PELLEC Roger donne pouvoir à LAFON Henri - PERRIN Jean-Marc donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - PIERRON Liliane donne pouvoir à LOUIT Christian - PIZOT Roger donne pouvoir à CURINIER Erick - RENAUDIN Michel donne pouvoir à GACHON Loïc - TERME Françoise donne pouvoir à BENON Charlotte - TONIN Victor donne pouvoir à TAULAN Francis - TRAN PHUNG CAU Catherine donne pouvoir à AGARRAT Henri

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : AREZKI Alain - CATELIN Mireille - DE PERETTI François-Xavier - DEVAUX Pierre - DUCATEZ-CHEVILLARD Christine - GOURNES Jean-Pascal - LECLERC Jean-François - MEDVEDOWSKY Alexandre - POTIE François - ROUARD Alain - SANGLINE Bruno - TRINQUIER Noëlle

Secrétaire de séance : Stéphane PAOLI

Madame le Président donne lecture du rapport ci-joint.

CONSEIL DU 28 MARS 2013

Rapporteur : Madame le Président

Thématique : Institution

Objet : Désignation au sein des commissions spécialisées de la CPA – Désignation des délégués de la Commune de Vitrolles
Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Compte tenu des dernières délibérations relatives au renouvellement des délégués de la commune de Vitrolles appelés à siéger au Conseil communautaire, il y a lieu de procéder à un ajustement des représentants de cette commune au sein des commissions spécialisées de la CPA.

Exposé des motifs :

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-22 du CGCT, applicable par renvoi de l'article L.5211-1 du même Code aux EPCI, le Conseil communautaire peut former des commissions spécialisées chargées d'étudier les questions qui lui sont soumises.

Par délibération n°2009-A141 du 29 juillet 2009, le Conseil communautaire a approuvé le règlement intérieur de la CPA, lequel portait création à son article 27 des 12 commissions spécialisées suivantes :

– la Commission développement économique et emploi ;

- la Commission de l'aménagement de l'espace ;
- la Commission des transports, des parcs de stationnement et des réseaux routiers ;
- la Commission de l'environnement, du cadre de vie, du développement durable ;
- la Commission de l'habitat et de la politique de la ville ;
- la Commission des déchets ménagers et assimilés ;
- la Commission de l'agriculture, de la forêt, de l'espace rural et des espaces naturels ;
- la Commission de la politique culturelle et des équipements culturels ;
- la Commission de la politique sportive et des équipements sportifs ;
- la Commission de la promotion du territoire ;
- la Commission des finances et de gestion des ressources et moyens ;
- la Commission du contrôle de gestion.

Par délibération n°2009-A147 du 29 juillet 2009, le Conseil communautaire a décidé que les commissions comprennent chacune 41 membres dont la représentation se décompose de la manière suivante :

- la commune d'Aix-en-Provence : 4 membres titulaires, 4 membres suppléants ;
- les communes de Bouc-Bel-Air, Les Pennes-Mirabeau, Pertuis, Vitrolles : 2 membres titulaires, 2 membres suppléants ;
- les autres communes : 1 membre titulaire, 1 membre suppléant.

Compte tenu des dernières délibérations relatives au renouvellement des délégués de la commune de Vitrolles appelés à siéger au Conseil communautaire, il y a lieu de procéder à un ajustement des représentants de cette commune au sein des commissions spécialisées de la CPA.

L'article L.2121-21 alinéa 2-2° du Code général des collectivités territoriales prévoit que les membres de ces commissions sont désignés par le Conseil de communauté parmi ses membres au scrutin secret et à la majorité absolue.

Toutefois, en vertu des dispositions du dernier alinéa de l'article L.2121-21 précité, le Conseil de communauté peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations et présentations, sauf dispositions législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Aucune disposition législative ou réglementaire n'impose le scrutin secret pour la désignation des membres des commissions spécialisées.

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-21, L.2122-22 et L.5211-1 ;

VU la délibération n°2009_A141 du Conseil communautaire du 29 juillet 2009 approuvant le règlement intérieur de la CPA ;

VU la délibération n°2009_A147 du Conseil communautaire du 29 juillet 2009, modifiée, désignant les membres des commissions spécialisées de la CPA ;

VU la délibération n°2011_A020 du Conseil communautaire du 14 avril 2011, modifiée désignant les membres des commissions spécialisées de la C.P.A. ;

VU la délibération n°2012_A137 du Conseil communautaire du 25 octobre 2012, modifiée désignant les membres des commissions spécialisées de la C.P.A. ;

VU la délibération n°2013_A004 du Conseil communautaire 14 février 2013, modifiée désignant les membres des commissions spécialisées de la C.P.A. ;

VU la délibération n°13-02 du Conseil municipal de la Commune de Vitrolles du 31 janvier 2013 ;

Dispositif :

Compte tenu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** à l'unanimité de procéder à la désignation au scrutin public des délégués de la Commune de Vitrolles dans les différentes commissions spécialisées de la CPA ;
- **PROCEDER** à l'élection des délégués de la Commune de Vitrolles dans les différentes commissions spécialisées de la CPA, telles qu'elles ressortent des tableaux ci-annexés.

Conseil communautaire du 28 mars 2013
Désignation des représentants de la Commune de Vitrolles
dans les commissions spécialisées de la CPA

Commission développement économique et emploi

Membres titulaires	Membres suppléants
Loïc GACHON	Isabelle ROVARINO
Pascale MORBELLI	Alain AREZKI

Commission de la promotion du territoire

Membres titulaires	Membres suppléants
Isabelle ROVARINO	Henri-Michel PORTE
Alain AREZKI	Odette DESCLOUX

OBJET : Institution - Désignation au sein des commissions spécialisées de la C.P.A. – Désignation des délégués de la Commune de Vitrolles

1. Choix des modalités de scrutin :

Il est proposé de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des représentants de la Commune de Vitrolles au sein des commissions spécialisées.

Vote sur la proposition

Inscrits	144
Votants	132
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	132
Majorité absolue	67
Pour	132
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Étai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Étai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Étai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Étai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

2. Désignation des membres :

Une liste comprenant les représentants titulaires et suppléants pour deux des douze commissions spécialisées de la C.P.A., figurant à l'article 27 du règlement intérieur, a été proposée :

Commission développement économique et emploi

Membres titulaires	Membres suppléants
Loïc GACHON	Isabelle ROVARINO
Pascale MORBELLI	Alain AREZKI

Commission de la promotion du territoire

Membres titulaires	Membres suppléants
Isabelle ROVARINO	Henri-Michel PORTE
Alain AREZKI	Odette DESCLOUX

OBJET : Institution - Désignation au sein des commissions spécialisées de la C.P.A. – Désignation des délégués de la Commune de Vitrolles

Inscrits	144
Votants	132
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	132
Majorité absolue	67
Pour	132
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Sont proclamés élus en qualité de membres titulaires et suppléants des commissions spécialisées de la C.P.A. :

Commission développement économique et emploi

Membres titulaires	Membres suppléants
Loïc GACHON	Isabelle ROVARINO
Pascale MORBELLI	Alain AREZKI

Commission de la promotion du territoire

Membres titulaires	Membres suppléants
Isabelle ROVARINO	Henri-Michel PORTE
Alain AREZKI	Odette DESCLOUX

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents

Maryse JOISSAINS MASINI

04 AVR. 2013

